



La production légumière dans les bassins normands, un exemple de gestion des nouveaux enjeux de production à l'échelle d'une filière

PIERRE GLERANT

INRA-Sileban-INRA UMR BiO3P-Domaine de la Motte-BP-35 623 Le Rheu cedex

Orateur : PIERRE GLERANT

Marché saturé avec émergence de nouvelles zones de production, mondialisation des échanges, réformes de la PAC et évolutions de l'OMC, renforcement des attentes en terme de sécurité alimentaire et de protection de l'environnement, crise de la ruralité, sont autant de facteurs que la production légumière doit prendre en compte et intégrer pour assurer sa pérennité et son développement. Les actions et mesures menées par la filière légumière de Basse-Normandie pour répondre à ces enjeux constituent une référence originale. Elles ont visé à garantir et maintenir la qualité de la production et à faire les réformes structurelles (de la production à la commercialisation) nécessaires à la mise en place de productions légumières intégrées. Plus spécifiquement, les actions conduites au niveau des exploitations se sont articulées autour de 3 axes :

- i) le maintien durable des emplois et des jeunes (productions à forte valeur ajoutée),
- ii) la gestion durable des milieux et l'équilibre des territoires (mesures agri environnementales)
- iii) et la valorisation des filières et des qualités des produits (valorisation qualitative des produits, compétitivité des structures, recherche et innovation technologique).

Les démarches collectives agri environnementales successivement conduites de 1994 à 2008 illustrent comment la filière légumière Bas-Normande a appréhendé avec succès ces enjeux. Les Contrats Territoriaux d'Exploitation légumiers, par leur combinaison de mesures socio-économiques et environnementales, sont un exemple de programme ayant accompagné la réduction des nitrates dans les eaux.